

Communiqué de presse

Listérias dans des fromages livrés au Centre Hospitalier du Valais Romand

Sion, le 11 mai 2020 - Lors d'un contrôle interne, la maison Käserei Vogel AG à Steinerberg a trouvé des listérias dans du fromage et dans le site de production. Cette fromagerie schwytzoise distribue ses produits à plusieurs acheteurs dont un fournisseur du Centre Hospitalier du Valais Romand (CHVR). Quatre patients pourraient avoir été infectés en consommant du fromage durant leur séjour à l'hôpital.

La consommation des fromages de la maison Käserei Vogel peut présenter un danger pour la santé et l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV) recommande de ne pas consommer les produits concernés. La maison Käserei Vogel AG a informé ses acheteurs et leur a demandé de retirer les produits des rayons. Plusieurs cas de listériose survenus récemment en Suisse pourraient être associés à la consommation de ces fromages.

Retrait immédiat des fromages incriminés

Le fournisseur du CHVR a ainsi communiqué cette information au responsable des achats du CHVR le 30 avril et ce dernier a procédé au retrait immédiat des fromages incriminés. La dernière livraison a eu lieu le 8 avril, mais on ne peut exclure que les lots précédents aient aussi été contaminés.

Quatre patients potentiellement infectés à l'hôpital

Du 30 mars au 2 mai, un diagnostic d'infection invasive à listérias a été posé chez quatre patients du CHVR qui auraient pu contracté cette bactérie par la consommation de ces fromages durant leur séjour. Selon les données des cartes repas, les patients infectés ont en effet consommé du fromage durant leur hospitalisation, sans que l'on puisse toutefois être certain qu'il s'agisse des fromages incriminés.

L'évolution clinique a été favorable pour trois de ces patients; une quatrième personne est décédée suite à un retrait thérapeutique effectué en raison d'une grave maladie oncologique.

Chez les personnes sans problèmes immunitaires, une infection due aux listérias ne provoque le plus souvent que des symptômes bénins, voire aucun symptôme. Les personnes immunodéprimées peuvent quant à elles manifester toute une série de symptômes graves, dont l'issue peut être fatale dans certaines circonstances.

Pour davantage d'informations, vous pouvez vous adresser à:

Service des maladies infectieuses : Prof. Nicolas Troillet, tél. 027 603 47 90.

Information sur le site internet de l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires :

<https://www.blv.admin.ch/blv/fr/home/dokumentation/nsb-news-list.msg-id-79022.html>